

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Collèges

Volume 5 no 5 – 15 décembre 2020

Table sectorielle des collèges

Le SPGQ détaille plusieurs de ses demandes

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui, le 14 décembre, entre le comité de négociation des collèges du SPGQ et le Comité patronal de négociation des collèges.

Le SPGQ a fait valoir ses arguments sur différents sujets en lien avec le travail syndical :

- Les frais de déplacement pour les rencontres des comités de relations de travail (CRT) se tenant à l'extérieur du port d'attache des délégués;
- La révision de la liste d'arbitres prévue à la convention collective;
- La création d'un comité paritaire et local de griefs;
- L'obligation de discuter en CRT des « motifs raisonnables » de refus des employeurs d'accorder certains bénéfices aux personnes professionnelles qui en font la demande;
- L'ajout, dans la convention collective, d'une banque de libérations afin de permettre aux membres de participer à l'assemblée générale de leur unité d'accréditation;
- L'ajout d'une déclaration de principe afin de reconnaître le travail syndical comme une prestation de travail;
- L'obligation de discuter de certains sujets en CRT (mise en œuvre d'un projet spécifique, renouvellement d'un projet spécifique, consultation préalable avant le dépôt du plan des effectifs, contrats de surnuméraire, contrats de moins de 6 mois, protection des tâches appartenant à l'unité d'accréditation en lien avec le travail du personnel enseignant et utilisation des contrats à forfait).

Les prochaines rencontres doivent avoir lieu les 12 et 21 janvier 2021.

Comité de négociation des collèges

Ryan W. Moon

Julie Comtois

Stéphane Gosselin

Responsable politique de la négociation

Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ

Conseiller en négociation

Luc Desjardins